

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 19/019/2003 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 227/03 (MDE 19/016/2003 du 25 juillet 2003) et suivantes (MDE 19/017/2003 du 7 août 2003 et MDE 19/015/2003 du 15 septembre 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE RENVOI FORCÉ / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ CRAINTES DE TORTURE

LIBYE

Zacharias Michael Belay (h)
Misghina Seyoum (h)
Mesfin Aman (h)
Rezene Eyassu (h)
Yonas Negussie (h)
Michael Yemane (h)
Abel Tekle (h)

mort en détention :
Binyam Abraha (h)

Londres, le 18 septembre 2003

Binyam Abraha, un ressortissant érythréen âgé d'une vingtaine d'années, est mort en détention dans la nuit du 16 au 17 septembre. Selon les informations recueillies, cet homme avait été placé en captivité en Libye il y a plus d'un an et demi après avoir déserté l'armée érythréenne, et avait apparemment été maintenu en détention sans inculpation ni jugement. Bien que gravement malade, il n'avait pas bénéficié de soins médicaux.

Compte tenu de la mort de cet homme, il est à craindre que les sept autres Érythréens dont le nom figure ci-dessus ne soient également en danger. Trois de ses codétenus, qui avaient protesté auprès de gardiens après son décès, auraient été sauvagement battus, notamment à coups de pied. Michael Yemane aurait été blessé au moyen d'un couteau ; Zacharias Michel Belay et Misghina Seyoum, quant à eux, auraient été placés à l'isolement. Ces hommes se trouveraient actuellement dans un centre de détention situé à proximité de Janzour, à une trentaine de kilomètres de la capitale de la Lybie, Tripoli.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe ou dans votre propre langue) :

- demandez instamment qu'une enquête indépendante et impartiale soit menée sur les informations selon lesquelles Binyam Abraha est mort en détention ;
- dites-vous inquiet pour la sécurité des sept autres Érythréens dont le nom figure ci-dessus, notamment Michael Yemane, qui aurait été blessé par un gardien, et Zacharias Michel Belay et Misghina Seyoum, qui auraient été placés à l'isolement ;
- exhortez les autorités libyennes à veiller à la sécurité de ces hommes, et à les libérer immédiatement ou à les inculper d'une infraction prévue par la loi ;
- demandez que ces hommes soient autorisés sans restriction à avoir des contacts avec des représentants du Bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

APPELS À :

Chef de l'État :

His Excellency Muammar al-Gaddafi
Leader of the Revolution
Office of the Leader of the Revolution
Tripoli, Libye

Télégrammes : Colonel al-Gaddafi, Tripoli, Libye

Télex : 70 0901 20162 ALKHASU LY

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Mon Colonel, (si vous êtes un homme) **ou** Colonel, (si vous êtes une femme)

Secrétaire du Comité populaire pour la Justice et la

Sûreté générale :

His Excellency Muhammad Ali al-Misrati
Secretary of the People's Committee for Justice and General Security

Secretariat of the People's Committee for Justice and General Security

Tripoli, Libye

Télégrammes : Muhammad Misrati, Tripoli, Libye

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Secrétaire,

Ministre des Affaires étrangères :

His Excellency Abd al-Rahman Mohamed Shalgam
Secretary of the General People's Committee for Foreign Liaison and International Cooperation
Secretariat of the General People's Committee for Foreign Liaison and International Cooperation
Tripoli, Libye

Télégrammes : Abd al-Rahman Mohamed Shalgam, Tripoli, Libye

Formule d'appel : *Your Excellency* / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Secrétaire chargé des Affaires juridiques et des Droits humains du Congrès général du peuple :

Dr Muhammad Abduallah al-Harari
Secretary for Legal Affairs and Human Rights of the General People's Congress
PO Box 84662, Tripoli, Libye

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Érythrée dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 30 OCTOBRE 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*